

## Poste aux Outardes et lignes à 735 kV Complément de l'étude d'impact – Précisions relatives aux réponses aux questions 8, 9 et 24 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec

### ■ QC-8

A la QC-8, une série de points de forme indiquent ce qui devra être déposé pour réaliser l'analyse d'acceptabilité environnementale relativement aux milieux humides. Il était également précisé que pour l'étape de la recevabilité, la photo-interprétation (à l'échelle du milieu humide) et la stratégie d'échantillonnage devaient être fournies. Nous sommes généralement satisfaits de l'information tirée de la photo-interprétation, mais celle relative à la stratégie d'échantillonnage est incomplète (adaptation de la stratégie d'échantillonnage au nombre d'associations végétales identifiées et à leur superficie, stratification de l'échantillonnage). Vous devrez donc compléter cette information. De plus, nous souhaitons un engagement de votre part à fournir les réponses aux autres demandes formulées dans la QC-8 dans un délai raisonnable relatif à la période propice (printemps-été 2011) à la réalisation des travaux demandés. Ces renseignements permettront de qualifier la valeur écologique de ces milieux si des compensations s'avéraient nécessaires.

### Réponse

- Cartographie détaillée des deux tourbières affectées par le projet, soit l'identification et la délimitation des associations végétales.

La photo-interprétation des deux unités de tourbières indique une physionomie peu diversifiée qui permet de délimiter au maximum trois types d'associations. Les deux associations dominantes, la pessière noire à sphaignes et éricacées et le groupement à éricacées, sont typiques des bogs uniformes des Laurentides (Couillard et Grondin, 1986<sup>[1]</sup>) et comprennent les espèces énumérées pour la « portion plus fermée » dans le tableau fourni dans le précédent document de réponses aux questions daté de février 2011. L'unité sud de tourbière est formée presque exclusivement du groupement à éricacées avec une marge ou quelques îlots plus boisés de pessière noire à sphaignes et éricacées. L'unité nord est formée à 80 % de ces deux associations avec, en son centre, une troisième association plus herbacée, à scirpe et graminées, qui s'est développée autour d'anciennes mares comblées par des sphaignes, tel que l'illustre la photo QC-8-4 des réponses précédentes. Aucune mare ouverte n'est présente dans aucune des deux tourbières cartographiées.

Hydro-Québec s'engage à compléter ces informations à l'aide d'une nouvelle visite sur le terrain qui sera effectuée à la fin de juin ou au début de juillet 2011. On parcourra systématiquement à pied les deux unités de tourbières afin de valider sur le terrain cette

---

[1] Couillard, L., et P. Grondin, 1986. *La végétation des milieux humides du Québec*. Les Publications du Québec, 400 p.

cartographie. Si des associations différentes sont rencontrées, elles feront l'objet d'une délimitation précise au GPS.

- Stratégie d'échantillonnage adaptée au contexte biophysique révélé par la photo-interprétation, au nombre d'associations végétales identifiées (richesse) et à leur superficie. Stratification de l'échantillonnage en utilisant les associations végétales préalablement délimitées.

Chacune des associations délimitées par photo-interprétation et par visite sur le terrain fera l'objet d'un relevé phytosociologique. Un transect sera positionné du centre de la tourbière vers la bordure et des quadrats de 0,5 m sur 0,5 m seront échantillonnés à intervalles réguliers. Le pas d'échantillonnage sera ajusté en fonction de la variabilité rencontrée.

- Pour chaque placette, une fiche indique les coordonnées GPS du centre, la hauteur et le pourcentage de recouvrement de chacune des quatre strates de végétation (arborescente, arbustive, herbacée, muscinale).

Le transect et chacun des points d'échantillonnage seront relevés au GPS et représentés sur une carte. En plus de la liste des espèces présentes et de leur recouvrement, des données sur la structure de la végétation (hauteur et pourcentage de recouvrement des quatre strates de végétation) feront partie des données recueillies à chaque point. Les espèces qui seraient observées dans l'association végétale, mais qui ne seraient pas présentes dans la placette, seront énumérées sans spécifier un pourcentage de recouvrement. Les fiches de terrain originales comprenant les informations sur l'emplacement, la structure de la végétation et la liste des espèces présentes seront fournies en annexe du rapport complémentaire.

- Tableau identifiant pour chaque strate de végétation le pourcentage de recouvrement de chaque espèce présente afin d'évaluer l'abondance relative.

Les données sur les espèces seront présentées sous la forme d'un tableau d'espèces par point d'échantillonnage et regroupées par type d'association végétale. Un court texte qualifiera la valeur écologique de ces milieux sur la base de ces inventaires.

- Complément à la photo-interprétation (à l'échelle du milieu humide) et stratégie d'échantillonnage.

Une carte représentant les associations végétales à l'échelle de chacune des tourbières, la position des points d'échantillonnage et l'emplacement, le cas échéant, d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être sera également réalisée.

## ■ QC-9

La QC-9 concerne les espèces floristiques menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être (EFMVS). Cette réponse est insatisfaisante. Un inventaire devra être réalisé afin de confirmer ou non la présence d'EFMVS dans les deux tourbières situées au site retenu pour le poste aux Outardes. Cette information vise également à qualifier la valeur écologique de ces milieux humides. Un engagement de votre part à réaliser cet inventaire à la période propice (printemps-été 2011) et à transmettre les résultats dans un court délai serait satisfaisant.

### Réponse

Hydro-Québec s'engage à réaliser un inventaire afin de confirmer ou non la présence d'EFMVS dans les deux tourbières à l'emplacement retenu pour le poste. Tel qu'il est mentionné dans les réponses aux questions de février 2011, dans ce type de tourbière sans mare, deux espèces pourraient être présentes, soit *Arethusa bulbosa* et *Utricularia gibba*. Un botaniste-expert visitera l'ensemble des deux tourbières à la fin de juin ou au début de juillet 2011 afin de couvrir la période de floraison des orchidées et des utriculaires. Un court texte fera état des recherches et des résultats obtenus. Si des EFMVS sont trouvées, leur population sera dénombrée, leur habitat décrit en détail et leur position relevée au GPS.

Cet inventaire des EFMVS et l'échantillonnage de la végétation seront réalisés en même temps et un même rapport traitera de ces deux sujets. Il sera préparé pour la fin de juillet 2011.

## ■ QC-24

La réponse à la question 24 est insatisfaisante. Aucune justification ne vient appuyer la réponse concernant la configuration du poste. Nous souhaiterions obtenir davantage d'explications.

### Réponse

En indiquant que la configuration du poste ne peut changer, Hydro-Québec fait référence au fait que l'aire d'accueil du poste est limitée et ne permet pas de solution de rechange. En effet, l'aire d'accueil est limitée des côtés sud et ouest par un cours d'eau, du côté nord par une emprise de ligne existante et du côté est par une élévation importante du terrain. Tout déplacement du poste ne pourrait se faire qu'en direction de l'élévation de terrain à l'est et se traduirait alors par une augmentation significative des quantités de remblais-déblais à gérer. Ces augmentations de quantités seraient sensiblement coûteuses et plus dommageables pour l'environnement. Par ailleurs, la dimension et la forme donnée au poste sont optimisées. Le poste ne peut pas être plus petit et sa forme tient déjà compte des contraintes physiques environnantes. Les deux tourbières étant localisées au centre de l'aire du poste, elles ne peuvent pas être évitées.